

A.P.S.V.P

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION
DU SITE ET LA VALORISATION DU
PATRIMOINE DE PORNICHE

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AOUT 2017

La 50ème assemblée générale de l'APSVP s'est tenue le jeudi 3 août 2017 dans la salle des Evens à l'Espace Camille Flammarion, Pornichet.

Membres du CA présents : Mmes Crochet, Empereur, Launay
Mrs Crépin, Dupont, Garnier, Guérin, Houdard, Launay

Excusé : Mr Corduret

Représentants mairie : Jean-Claude Pelleteur, Maire
Frédérique Martin, 1ère Adjointe
Edouard Deux, Responsable Conseils de quartier
Valérie Fraux, Conseillère Environnement
Ludovic Guimas, Directeur Général Adjoint chargé des services techniques
Louise Coulon, Stagiaire en charge du projet ville

Représentants des Associations : Mme Caméra, Présidente de l'Association Bonne Source
Mr Hervé Jamet, Association Prosimar

Thalasso des Tourelles : Mr Thomas Gille, Directeur Général du RT des Tourelles

Au total : 82 personnes présentes dont 72 adhérents
18 pouvoirs

La séance commence à 10h15

Le Président remercie les adhérents et les invités pour leur présence. Il rend hommage aux adhérents décédés depuis la dernière AG dont Gaby Goude la trésorière.

APPLICATION DU DECRET PLAGE

Intervention de Mr le Maire qui présente tout d'abord les membres de son équipe qui assistent à cette Assemblée Générale et précise que le plage dépend du domaine public de l'état.

Intervention ensuite de Mr Guimas pour présenter le Décret Plage et les modalités d'application. Ce décret de 2006 a été renforcé suite aux tempêtes des dernières années.

La mairie de Pornichet a souhaité conserver la gestion des concessions de plage afin de garder la maîtrise de la plage, d'en préserver le caractère familial, d'assurer une pérennité économique et de garantir l'offre et la diversité sur les plages.

Entre septembre 2014 et juillet 2016, il y a eu plusieurs réunions avec la Préfecture puis constitution des dossiers, définition d'un cahier des charges et lancement d'un appel d'offres (priorité donnée aux exploitants déjà en place).

L'occupation des concessions ne peut excéder 20% de linéaire.

La durée est de 12 ans et les établissements peuvent ouvrir (sauf dérogation) du 15/03 au 14/11. Ceux qui restent à l'année (la Signature du Sunset) ont dû répondre à des exigences supplémentaires.

Au bout de 12 ans, il y aura remise en concurrence.

Il y a 18 concessions sur les plages de Pornichet. 17 sont occupées et le 18ème lot libre sera attribué à la fin de l'été.

La redevance est fonction de l'activité et de la superficie. La mairie a souhaité ne pas l'augmenter afin de permettre aux établissements de fonctionner sereinement. Par contre, des travaux de mise aux normes ont été réalisés avant l'été. Chaque établissement dispose désormais d'un compteur d'eau et d'électricité ce qui permet à la mairie de réaliser des économies puisqu'auparavant, les consommations d'eau et d'électricité étaient communales. Une somme égale à 33% de la redevance est reversée à l'Etat.

La mairie a souhaité privilégier l'économie pour cette année, il y aura d'autres exigences l'année prochaine.

Pour information, il est précisé que le Nina est situé sous la Rotonde et ne fait donc pas partie du domaine maritime mais du domaine public. Il faut veiller à ce qu'il n'empiète pas plus sur la plage.

RAPPORT MORAL

Satisfactions :

Le Président présente ce rapport et met en évidence les satisfactions concernant les travaux réalisés sur la commune : Avenue Charlotte, Pointe du Bec, développement des zones de partage, marquage au sol de la Place du marché, mise en place d'une aubette de bus Bd de la République, début de balisage des accès aux dunes, mise en valeur du patrimoine et de la campagne, mise en valeur de l'entrée de ville venant de St Nazaire.

Il fait part du Projet de ville réalisé par la Mairie et invite les adhérents à participer aux différentes enquêtes ou questionnaires sur ce sujet.

Points de vigilance :

Il est rappelé les points de vigilance pour l'année à venir concernant :

- l'évolution des ports
- le développement des circulations douces
- la préservation des espaces naturels (dunes du port d'échouage), préservation des arbres remarquables (notamment lors de travaux), diminution des Espaces Boisés Classés
- lutte contre les incivilités (stationnements, vitesse, tags, déchets canins, respect des parterres, cohabitation voitures-piétons).

Cette année, l'APSVP a participé :

- à la réunion publique organisée à la Baule sur l'avenir du front de mer
- au Forum des Associations en septembre 2016 à Pornichet
- à plusieurs réunions publiques ayant pour objet la présentation du Plan Local d'urbanisme Intercommunal
- à plusieurs réunions de conseils de quartier et dans ce cadre à une rencontre avec le Chef de la Police Municipale.
- à l'enquête sur la révision du PLU concernant la réduction des Espaces Boisés Classés

Elle s'est fortement impliquée dans le Projet de ville proposé par la mairie ainsi que dans la rénovation de la Pointe du Bec.

Elle a participé au recours pour contester le choix du site pour l'installation du parc éolien offshore du Banc de Guérande avec le Collectif d'Associations de Défense de l'Environnement.

Néanmoins, le choix a été fait en Conseil d'Administration de ne pas apporter de contribution financière aux nouveaux recours afin de préserver la capacité financière de l'APSVP à défendre les intérêts de ses adhérents.

Au cours de l'année 2016/2017, le bureau s'est réuni 8 fois et le Conseil d'Administration 5 fois. Il y a eu plusieurs rencontres avec les Associations d'environnement Prosimar et Bonne Source afin de partager sur les actions qui peuvent être communes. Pour le prochain Forum, les 3 associations tiendront un stand commun.

Il y a eu plusieurs rencontres avec Monsieur le Maire et les élus et une rencontre avec Mr Jahan, Directeur des Ports de la CCI de St Nazaire.

En terme de communication avec les adhérents, 3 bulletins d'informations ont été réalisés et une rencontre de printemps organisée en avril 2017.

RAPPORT FINANCIER

Le Trésorier, Dominique Dupont, présente le rapport financier du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017, tableau ci-après:

IV- Rapport financier du 30 juin 2016 au 30 juin 2017	
RECETTES	DEPENSES
Cotisations adhérents...1806,12	Frais de Gestion..... 392,04 (papeteries , carte de voeu,timbres...)
Contributions except.....841,00	Photocopies..... 84,05
Intérêts Epargne.....96,02	Location salle..... 72,00
	Abonnement Internet..... 28,66
	Apéritif AG 2016..... 208,92
	Rencontre de printemps... 256,30
	Assurance GMF..... 47,85
	Frais bancaires..... 89,40
	Frais d'avocat..... 1200,00
	Divers..... 170,90
TOTAL.....2743,14²	TOTAL..... 2550,12

Au 30 juin : - solde de l'exercice + 193,02 euros
 - solde sur CCP 515,58 euros
 - solde sur livret 12.540,02 euros

La cotisation n'ayant pas augmenté depuis une dizaine d'années, il est proposé de passer la cotisation qui reste familiale à 15 euros.

VOTE DES RESOLUTIONS

Résolution numéro 1 : l'Assemblée approuve le rapport moral d'activités à l'unanimité

Résolution numéro 2 : l'Assemblée approuve le rapport financier à l'unanimité

Résolution 3 : l'Assemblée approuve à l'unanimité l'augmentation de la cotisation de 12 à 15 euros.

CONCERTATION PROJET DE VILLE

La municipalité a souhaité engager une large concertation avec les Pornichétins sur le Projet de Ville. 3 ateliers participatifs ont été mis en place sur les thématiques fortes : le coeur de ville, le front de mer et les ports.

Le 1er atelier s'est déroulé le 31 mai (coeur de ville) et le 2ème (front de mer) le 18 juillet.

Plusieurs membres du CA ainsi que plusieurs adhérents y ont participé et ont apporté leur contribution.

Le dernier atelier (les ports) se tiendra au cours du 4ème trimestre et une restitution globale de la concertation est prévue en fin d'année.

Concernant le front de mer, un questionnaire était disponible en ligne ainsi que des exemplaires papier à la médiathèque et ce jusqu'au 15 août. A la mi-juillet, plus de 1000 personnes y avaient déjà répondu.

Globalement, ces ateliers ont répondu aux attentes des participants qui souhaitent notamment une circulation apaisée, plus de places sur les trottoirs pour les piétons et une sécurité accrue aussi bien de cyclistes que des piétons.

Concernant la rénovation des ports, Monsieur le Maire a jugé « non présentable » en l'état les propositions faites par les concessionnaires et leur a demandé de revoir leur copie.

L'APSVP a attiré l'attention sur la nécessité de mener une grande concertation sur le sujet et sur les risques en matière d'environnement que représenterait une modification structurelle du port d'échouage et a de nouveau rappelé tout l'intérêt patrimonial de reconstruire l'ancienne jetée et ses pêcheries.

Enfin l'Association a demandé encore une fois d'interdire les manifestations estivales sur la dune naturelle du vieux port, qui empêchent celle-ci de se reconstituer.

URBANISME

Réduction de 3 espaces boisés classés dont celui de l'Avenue des Evens et dans le Parc du Château des Tourelles.

La position détaillée de l'Association fournie dans le rapport d'activité diffusée avant l'AG a été rappelée.

Elle sera très vigilante sur la mise en oeuvre de la révision allégée du PLU et veillera notamment à ce que tout projet de construction (si la révision est acceptée) rue des Evens n'affecte pas le cadre de vie du quartier.

CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les membres élus lors de l'AG 2016 désirent rester dans le CA.

Dominique Dupont, actuel trésorier, souhaite laisser son poste tout en restant dans le CA.

2 adhérentes, Jocelyne Levasseur et Sylvette Dosset se portent candidates pour rentrer dans le CA.

VOTE DES RESOLUTIONS

Résolution numéro 4 : L'Assemblée approuve à l'unanimité le renouvellement des membres actuels.

Résolution numéro 5 : L'Assemblée approuve à l'unanimité les candidatures de Jocelyne Levasseur et de Sylvette Dosset.

Le nouveau CA se réunira le lundi 7 août afin de constituer son nouveau bureau.

POINTS DIVERS ET QUESTIONS

Il est formulé une demande très forte d'un plan vélo et circulation douce sur la commune de Pornichet.

Un membre du CA intervient pour émettre les remarques et suggestions secteur par secteur.

Pornichet Ouest : Quartier Gare/Mazy.

Henri Garnier prend la parole pour dire que ce quartier est devenu plus agréable, qu'une police municipale à pied patrouille désormais régulièrement ce qui a fait diminuer les incivilités dans ce secteur.

Il y a encore des nuisances dues aux tourelles de ventilation de certains restaurants avec des odeurs de grillades sous les fenêtres de l'immeuble « Katina ».

Les habitants du quartier espèrent que les travaux d'isolation phonique de « la Terrasse » vont se réaliser bientôt, comme promis.

Et enfin, il y a une demande très forte de réfection des trottoirs sur la partie de l'avenue de Mazy qui n'a pas encore été concernée par les travaux.

Pornichet centre :

Dominique Houdard rappelle que la circulation piétonne est difficile avenue de la Plage, le long des immeubles, du fait des stationnements avancés des voitures et qu'il y a un carrefour très accidentogène avenue du Boisrenard. Il est demandé à la mairie de sécuriser ce carrefour.

Les résidents de cette rue souhaiteraient également qu'une solution soit trouvée afin de réduire les nuisances sonores dues aux livraisons quotidiennes dès 5h du matin au Collège Sacré Coeur et à la réexpédition des repas préparés pour d'autres écoles.

La difficulté de cheminer avenue de la plage pour les piétons est également mentionnée. Comme pour l'avenue de Mazy, ce point sera évoqué en conseil de quartier.

Pornichet Place du Marché, Avenue des Becquerel :

Luc-Pierre Guérin renouvelle la demande de ralentir la vitesse sur l'Avenue des Becquerel, très fréquentée par de nombreux usagers, ainsi que Boulevard du Port, à la sortie du passage du Port où de nombreux piétons traversent. Les voitures allant ou revenant du port roulent souvent beaucoup trop vite. Le stationnement gênant à l'angle de l'Avenue des Becquerel et de l'Avenue des Selleries et de Léon Dubas est aussi évoqué.

Concernant la Thalasso des Tourelles, le Directeur intervient pour informer que les nuisances sonores (soufflerie), déjà signalées depuis plus d'un an, ont été identifiées et qu'elles devraient être traitées lors de la prochaine fermeture pour entretien de l'établissement.

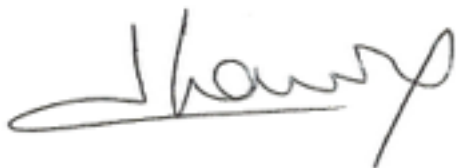
Il lui est demandé d'envisager la pose d'une barrière à la sortie du parking des employés pour éviter que les voitures ne sortent trop vite, ce qui empêcherait, par la même occasion, que d'autres personnes extérieures ne puissent utiliser ce parking.

Pour Pornichet, plus globalement, il est demandé à la municipalité de développer une offre de stationnements plus importante en entrée de ville, de verbaliser les voitures garées sur les trottoirs ou devant les portails d'accès aux maisons, de faire respecter les zones de partage et de sanctionner les nuisances sonores provoquées par les échappements libres des motos de grosses cylindrées.

Monsieur le Maire termine en remerciant l'APSVP de son travail constructif avec l'équipe municipale.

L'Assemblée Générale se termine à 13h par un pot de l'amitié.

Francoise Launay
Secrétaire



Alain LAUNAY
Président

